

N^o 6
naissante
de
Catherine
Bouquet
filles naturelles

L'an mil huit cent cinquante cinq
et le dix d'unois d'octobre pardevant nous
Citoyen Cyprien maire et officier de l'état civil
de la commune d'alluze Canton de flourens
(Ind) Département du Cantal est comparue
Catherine veuve agée de quarante neuf ans
journalière au lieu du salis commune d'alluze
laquelle nous a présenté un enfant naturel
de sexe féminin né aujourd'hui à trois heures
du matin au lieu du salis sus dite commune
de Chabot Bouquet Delicet commune
de jubance Canton d'uraly Département
de la lozère et auquel Mea declare vouloir
donner le nom de Catherine la dite déclaration
et présentations faites en présence de Pierre Cyprien
agé de vingt quatre ans et de Jean Laphand
agé de quarante deux ans tous deux
propriétaires habitants au lieu de jubet
commune d'alluze lesquels ont signé
avec nous après leur avoir donné lecture
du présent acte de naissance la déclarante a
dit ne savoir signer

Cyprien

Laphand

Cyprien maire